Public Health Ontario | Santé publique Ontario

FOIRE AUX QUESTIONS

Soumission et analyse de tiques

Date de publication: avril 2023

Soumission de tiques

Q1. Comment dois-je soumettre une tique à des fins d'identification?

Le laboratoire de Santé publique Ontario (SPO) n'accepte que les tiques provenant des fournisseurs de soins de santé et des bureaux de santé publique. Si vous avez retiré une tique sur vous ou une autre personne et aimeriez la soumettre pour la faire identifier, veuillez demander conseil à votre fournisseur de soins de santé ou votre bureau de santé publique. Le laboratoire de SPO n'accepte que les tiques trouvées sur des personnes.

Les fournisseurs de soins de santé qui soumettent une tique doivent l'envoyer à un centre de prélèvements autorisé, lequel fera parvenir la tique au laboratoire de SPO.

Q2. Pourquoi dois-je soumettre une tique à mon fournisseur de soins de santé ou mon bureau de santé publique pour la faire identifier?

L'identification des tiques par le laboratoire de SPO vise avant tout à surveiller les populations de tiques nouvelles et émergentes en Ontario. Ce processus volontaire permet de recueillir de l'information sur les zones en Ontario où certaines tiques sont en plus grand nombre. Cette information peut ensuite servir à préparer des messages locaux sur la prévention des morsures de tiques dans la région.

Q3. Pourquoi certains fournisseurs de soins de santé et bureaux de santé publique N'ACCEPTENT-ILS PAS d'identifier des tiques?

Certaines parties de l'Ontario ont déjà des populations de tiques établies et le fait de soumettre des tiques provenant de ces zones connues ne fournit pas de renseignements supplémentaires. Veuillez suivre les conseils de votre bureau de santé publique ou de votre fournisseur de soins de santé afin de déterminer l'utilité de soumettre une tique. Si les morsures de tiques et l'exposition potentielle à des agents pathogènes vous préoccupent, veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez aussi soumettre des tiques pour les faire identifier à l'aide du site Web eTick.ca (https://etick.ca/fr) ou d'une application qui analyse les tiques trouvées sur des animaux ou dans l'environnement.

Q4. Qu'arrive-t-il une fois que la tique a été identifiée?

Le fournisseur de soins de santé ou le bureau de santé publique qui a soumis la tique pour la faire identifier recevra un rapport indiquant le nom de l'espèce identifiée, par exemple : « *Ixodes scapularis* trouvée ». Aucune autre analyse n'est effectuée.

Q5. **Puis-je envoyer une photo par courriel pour l'identification?**

Le laboratoire de SPO n'accepte pas les photos de tiques envoyées par courriel aux fins d'identification. Seules les tiques physiquement retirées d'un corps humain et soumises à un bureau de santé publique ou à un fournisseur de soins de santé sont acceptées pour être identifiées à SPO. Vous pouvez aussi soumettre des tiques à identifier en utilisant le site Web eTick.ca (https://etick.ca/fr) ou une application qui analyse les tiques trouvées sur des animaux ou dans l'environnement.

Q6. Quelle est la meilleure façon de soumettre plusieurs tiques?

Si plusieurs tiques ont été retirées d'une seule personne :

- Soumettez toutes les tiques dans un même contenant sur lequel vous apposerez une étiquette comportant à tout le moins le nom complet, la date de naissance et le numéro de carte Santé de la personne, ainsi que la date à laquelle les tiques ont été retirées.
- Soumettez un formulaire d'identification des tiques à des fins de surveillance (en anglais seulement).

Si des tiques ont été retirées de plusieurs personnes :

- Soumettez la ou les tiques dans des contenants séparés pour chaque personne, en apposant sur chacun des contenants une étiquette avec les renseignements sur la personne correspondante.
- Soumettez un formulaire d'identification des tiques à des fins de surveillance (en anglais seulement) pour chaque personne

Pour obtenir plus de renseignements sur les autres critères, veuillez consulter la liste de contrôle pour la soumission des tiques qui se trouve à la fin de ce document.

Q7. Est-ce que le laboratoire de SPO retourne les tiques qui lui ont été soumises pour être identifiées?

Non, le laboratoire de SPO ne retourne pas les tiques qu'il reçoit pour identification.

Identification des tiques

Q1. Combien de temps faut-il pour identifier des tiques au laboratoire de SPO?

L'identification des tiques prend généralement jusqu'à 21 jours. Mais cela peut être plus long pendant les mois très occupés, soit de mai à juillet et en octobre-novembre.

Résultat de l'identification des tiques

Q1. De quelle façon les résultats sont-ils utilisés?

L'identification des tiques à SPO fournit des données qui permettent de surveiller les populations de tiques émergentes en Ontario. Les résultats permettent d'indiquer au personnel de SPO et des bureaux

de santé publique où effectuer une surveillance active des tiques, laquelle sert ensuite à mettre à jour chaque année la carte des zones considérées à risque pour la maladie de Lyme en Ontario.

Q3. Le délai d'exécution a-t-il une incidence sur la prise en charge clinique des personnes mordues par les tiques soumises?

Les personnes devraient être prises en charge en fonction de leur exposition aux tiques, de la transmission potentielle d'agents pathogènes par les tiques dans la zone, ainsi que des signes et symptômes cliniques pertinents. La prise en charge individuelle ne devrait pas dépendre du processus de soumission des tiques.

Q4. Comment les résultats sont-ils communiqués aux personnes mordues par les tiques soumises?

Les rapports du laboratoire de SPO sont uniquement mis à la disposition du fournisseur de soins de santé ou du bureau de santé publique qui a soumis la tique. Si la personne souhaite connaître les résultats de l'identification des tiques, elle devrait consulter le fournisseur de soins de santé ou le bureau de santé publique qui a soumis la tique. Pour des questions de confidentialité, les laboratoires ne donnent pas de résultats directement au grand public.

Liste de contrôle pour la soumission de tiques à Santé publique Ontario

Provenance des tiques

- La ou les tiques doivent provenir uniquement d'une source humaine.

Formulaire

- Les tiques doivent être soumises avec le formulaire d'identification des tiques (en anglais seulement) de SPO. Si un autre formulaire est utilisé, les tiques ne seront pas identifiées.
- Tous les renseignements obligatoires doivent être indiqués sur le formulaire. Si le formulaire est incomplet, les tiques soumises ne seront pas identifiées.
- Le formulaire doit préciser le nom et l'adresse du fournisseur de soins de santé ou du bureau de santé publique qui a soumis la tique.
- Le formulaire doit aussi comporter le nom et l'adresse de la personne sur qui se trouvait la tique.
- Le nom de la personne qui avait la tique sur elle doit être le même sur le formulaire ET l'étiquette du contenant. Si les renseignements sur le formulaire ET l'étiquette du contenant ne concordent pas parfaitement, la tique ne sera pas identifiée.

Remarque : Le laboratoire de Santé publique Ontario ne retourne pas à l'expéditeur les spécimens de tiques soumis pour identification.

Source

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Soumission et analyse des tiques. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023.

Avertissement

Ce document a été préparé par Santé publique Ontario (SPO). SPO fournit des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux organismes de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO sont guidés par les meilleures preuves à jour disponibles au moment de la publication.

L'application et l'usage de ce document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur. SPO n'assume aucune responsabilité découlant d'une telle application ou d'un tel usage.

Ce document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales uniquement, pourvu que SPO soit citée comme étant la source. Des changements et/ou modifications ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite expresse de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est une agence du gouvernement de l'Ontario qui a pour vocation de protéger et de promouvoir la santé de tous les Ontariens et de réduire les inégalités dans la santé. Santé publique Ontario assure la liaison entre les praticiens, les travailleurs de première ligne et les chercheurs et les meilleurs renseignements et connaissances scientifiques dans le monde. Santé publique Ontario fournit aussi des services d'épidémiologie, de recherche, de perfectionnement professionnel et de partage des connaissances.

Pour plus de renseignements sur SPO, visitez : santepubliqueontario.ca.

Ontario

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023